L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 8 OCTOBRE 1871. — 45me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LEMIT, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 8 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal—Une portion de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Ste. Anne, Tonti et Dumaine.

Par M. Barnett, au magasin de Neutré, rue de Chartres, 20—vente de clôture—la balance du fonds de quincaillerie, coutellerie, ferblanterie, lampes, etc.

Par Gabriel Lesmont, No 69 rue de Chartres—Habillements, articles de toilette et chapeaux.

Par Louis Stern Brin(?), au No 12 rue de Chartres, 400 caisses de bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres—gants, gamelles, chemises, bonneterie, marchandises sèches, etc.—marchandises avariées.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, au pied de la rue Girod.—Maïs et avoine.

ATTENTION!

☞ Nous appelons l'attention publique sur la vente aux enchères qui aura lieu demain à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif, d'une portion de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, située au Deuxième District de cette ville, rue Rocheblave, entre celles Ste Anne et Dumaine.

Voir aux annonces.

ATTENTION!

Avoine! Avoine!!—Lisez l'annonce de D. E. Morphy.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., et faites faire vos reliures au "Pelican Printing Office," 112 et 114, rue Poydras.

THEATRES.

Aujourd'hui, Dimanche.
Académie de Musique.—Aileen Aroon et Benicia Boy.

L'Affaire du Parc de Ville.

Cette affaire vient d'éclater devant les tribunaux. Quel qu'en soit le résultat, le public saura à qui doit revenir la responsabilité, nous devrions dire plutôt la criminalité des lois au moyen desquelles on a enlevé à la Nouvelle-Orléans l'administration d'une de ses propriétés municipales. Nous avons déjà mainte fois dénoncé cette affaire comme une des plus outrageantes qui aient été combinées par notre Législature radicale. Une première loi ne concernait tout d'abord que l'ancien parc de ville. Cette loi créait une commission de cinq personnes, ayant à sa disposition une taxe annuelle pouvant rendre $200,000, pour embellir le parc ou pour en faire ce qu'elle voudrait, car cette commission n'était obligée à aucun rendement de compte et son contrôle était souverain. Les $200,000 étaient donc une proie offerte gratuitement aux hommes que le gouverneur Warmoth voudrait bien nommer pour constituer cette commission. Nous pourrions nous dispenser de dire ici qu'une autre loi relative à la création d'un autre parc a été soudée à la première pour donner un champ plus large à la spoliation des fonds de la ville. Il ne s'agit plus maintenant de l'ancien parc qui est au moins central et qui, sous le rapport de l'ombrage et de l'élévation du sol, l'emporte sur tous les autres sites dans les environs de la ville, sans être limité car il peut se développer jusqu'au lac; il s'agit d'un nouveau parc à l'extrémité supérieure de la ville, sur la limite même de Carrollton et attenant aux terrains sur lesquels doit s'élever la maison d'Etat, autrement dit l'hôtel du gouvernement. Ainsi la Nouvelle Orléans payerait pour un parc qui ne lui servirait à rien et les taxes du second et du troisième district iraient se perdre sans compensation au moins de proximité dans ce gouffre insondable que creuse chaque année pendant deux mois la Législature de M. Warmoth.

On voit donc qu'ici il y a sans cesse iniquité sur iniquité, outrage sur outrage, scandale sur scandale: et à qui devons-nous toutes ces faveurs et toutes ces bénédictions? Les amis particuliers de M. Warmoth prétendent qu'il en est innocent, qu'il ne peut mettre un frein à l'avidité des sycophantes de l'Assemblée Générale, et que tous ses efforts en ce sens n'aboutissent à rien. Ces amis citent triomphalement l'affaire Bovee comme une preuve de l'honnête énergie du gouverneur. Mais personne ici ne cite M. Bovee comme une victime intéressante. On sait très bien qu'il n'a publié la copie d'un certain bill que dans l'intérêt d'une compagnie qui voudrait enlever à la ville le droit de jouir de sa propriété des Water Works.

Si l'affaire Bovee a pu un instant occuper le public c'est parceque, dans la révocation et le remplacement du secrétaire d'Etat, on a vu une preuve additionnelle du vaste pouvoir donné au gouverneur, pouvoir, certes, qui n'a plus rien de républicain, car il paraît être et il est bien réellement sans borne. Mais alors, si M. Warmoth est si puissant, pourquoi ne sait-il pas mieux protéger les intérêts légitimes? Si la Compagnie du Crescent doit être repoussée parceque son bill est condamnable, pourquoi le gouverneur Warmoth ne fait-il rien pour empêcher le vote de l'ordonnance municipale relative aux Water Works, ordonnance tout aussi condamnable que la loi invoquée par la Compagnie du Crescent? Pourquoi ne soutient-il pas le maire Flanders dans sa résistance? Est-ce parcequ'il n'a pas le droit de veto sur les délibérations du Conseil de Ville? C'est-là une misérable excuse, car les membres du Conseil sont, médiatement ou immédiatement les créatures directes de l'Exécutif et l'Exécutif n'a qu'à leur dire un mot pour qu'ils cessent de protéger un plan aussi odieux que celui de la Législature. Eh bien, ce mot, M. Warmoth ne le dit pas. Il n'a pas dit un mot non plus contre l'ordonnance sur la levée de protection et par la même raison, sans doute, il n'a pas dit un mot contre l'achat des terrains où doit s'élever l'hôtel du gouvernement, près de Carrollton, et où doit être établi le nouveau parc de ville. Il faut bien qu'on sache que M. Warmoth a une puissance de véto presque générale, sur la Législature, sur le Conseil administratif de la Nlle-Orléans et sur tous les juris de police des paroisses. Si d'un côté sa désapprobation écrite fait tomber un bill, de l'autre un simple avertissement verbal, la plus petite démonstration imaginable de sa part, fait tomber un projet d'ordonnance. On peut donc à bon droit faire remonter au gouverneur tout ce qui se fait de mauvais dans la Législation depuis la reconstruction radicale de l'Etat.

Un des derniers scandales est cette affaire du parc qui vient d'être déférée à la Huitième Cour de District par quelques honnêtes citoyens, tous contribuables, qui demandent une injonction pour empêcher le gouvernement municipal de lever une taxe du Parc de Ville, taxe fixée à 1/8 pour cent par an sur la valeur capitale des propriétés assesées. Cette affaire est doublement odieuse, d'abord en ce qu'elle enlève à la ville la gérance de son ancienne propriété tout en lui faisant payer les frais d'une gérance étrangère; ensuite parcequ'elle impose à la ville un achat de terrains pour un nouveau parc dont elle n'a nul besoin, pour un parc d'Etat. On n'a jamais rien vu de plus monstrueux que cette double opération, qui est bien réellement une double spoliation.

Cette double spoliation est celle dont le gouverneur Warmoth permet l'accomplissement, comme il a permis l'accomplissement de tant d'autres. On est son excuse! Et l'on ose dire qu'il a des ennemis, qu'il est calomnié, diffamé, persécuté, et que la responsabilité de tous ces méfaits, de toutes ces indignités, et de toutes ces horreurs, légales ou autres, ne pèse pas sur lui!

☞ On trouvera un grand assortiment de macaronis, vermicelles, et autres pâtes, et de l'extrait de café à la grande fabrique de candis de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée.

☞ A la fois aromatiques et toniques, les Amers Peychaud se recommandent aux gourmets et aux personnes délicates comme les meilleurs des apéritifs.

☞ Les chaleurs excessives de l'été débilitent prodigieusement les constitutions les plus vigoureuses. [illegible]

☞ Dans un climat [illegible]

LEVÉE DE LA QUARANTAINE A GALVESTON.

Nous devons à l'obligeance de M. P. F. Herwig, député-collecteur de la Douane, communication des dépêches suivantes. Nous félicitons M. Casey du zèle qu'il a déployé dans cette affaire dans l'intérêt du commerce des deux ports de la Nlle-Orléans et de Galveston:

Nouvelle-Orléans, 6 octobre 1871.
Au gouverneur Davis, au Texas.

On demande à chaque instant quand la quarantaine sera levée! On attend chaque jour un grand nombre d'émigrants pour le Texas par le steamer allemand. Le temps est frais et la ville exceptionnellement salubre. Une réponse est instamment demandée.

James F. Casey, Collecteur du Port.

Austin, 7 octobre 1871.
A J. F. Casey, collecteur.

La quarantaine est levée aujourd'hui.
E. J. Davis, Gouverneur.

Conférences du capitaine Brain.—Nos lecteurs n'ont pas oublié cet officier de la marine confédérée que le gouvernement fédéral a gardé prisonnier pendant plusieurs années, dans un cachot où il était au secret et soumis à un traitement fort dur, et qui n'a été relâché que le 1er mars 1869, par le président Andrew Johnson, nous voulons parler du capitaine John C. Brain. Cette victime d'une oppression inqualifiable qui porte encore les traces des blessures reçues pendant la guerre et des mauvais traitements reçus en prison, peut compter sur les sympathies de la population louisianaise. Le capitaine Brain compte faire ici plusieurs conférences dans lesquelles il relatera les aventures si émouvantes de sa carrière navale, et dont les principaux traits sont la capture du steamer Chesapeake dans la baie de New-York, le 5 décembre 1863, la prise du steamer Roanoke devant l'île de Cuba, le 29 septembre 1864, avec cinq officiers et quatre marins, tandis que le Roanoke avait 50 hommes d'équipage et 46 passagers. Le capitaine Brain commandait l'expédition navale qui est partie de Richmond le 27 février 1865, pour les côtes de la Californie. Fait prisonnier peu de temps après, il est resté en prison pendant quatre ans, sous une menace constante d'être pendu comme pirate, bien qu'il eût une commission régulière d'officier de la marine confédérée. Le capitaine Brain arrive du Texas où il a fait avec succès des conférences.

Voulez-vous un bon chapeau de saison, allez au magasin du Robt. E. Lee: il vient d'en recevoir des manufactures d'Europe et du Nord à la dernière mode.

APPEL AU PUBLIC.

Les soussignés ayant pris connaissance d'un ouvrage manuscrit de M. C. O. Dugué, et le jugeant digne en tous points d'être connu du public, font un appel à la population de la Louisiane, pour s'unir à eux, dans le but de former, par souscription, la somme nécessaire pour en assurer la publication dans le plus bref délai.

Cet ouvrage, poème philosophique, social et politique, qui a pour titre "Homo," est accompagné d'une analyse en prose, qui, à elle seule, formerait un traité distinct et complet. Le tout met en lumière les questions les plus intéressantes pour l'humanité en général; présente au lecteur le côté moral des scènes récentes de l'histoire américaine et développe le sujet principal, "la Nature et la Destinée de l'Homme," d'une manière remarquable par l'originalité de la conception et la clarté de l'exposition.

Les soussignés ne s'étendront pas sur le mérite de l'ouvrage; car la réputation littéraire de M. C. O. Dugué, déjà bien établie par les critiques contemporains en Amérique et à l'étranger, ainsi que l'intelligent accueil que le public a fait à ses productions antérieures, leur est un sûr garant que leur appel sera entendu.

L'ouvrage, dont quelques extraits paraîtront prochainement dans les journaux, sera publié à six cents exemplaires. Le prix de souscription, payable d'avance, est fixé à trois piastres l'exemplaire. On trouvera, aux bureaux des principaux journaux de la Nlle-Orléans, aux librairies Hébert & Co., Eyrich, Michon, et aussi entre les mains de [illegible], des listes de souscription et des tickets, qui seront donnés comme reçus du montant souscrit.

A. V. Romain,—C. Cavaroc,—C. Deléry, D. M. P.—L. Placide Canonge,—Alex. Dimitry,—J. B. S. Dimitry,—A. Rouquette,—J. Tuyes,—R. M. Davis,—Am. Fortier,—F. Porché,—C. E. Girardey,—Arthur Denis,—L. Charvet,—Numa Dufour,—J. Passama-Doménech,—Benj. Buisson,—Paul Villars,—Juge T. Wharton Collens,—Juge John H. Ilsley,—Juge Paul E. Théard,—Albert Fabre,—Alf. Mercier,—Fergus Fuselier,—H. L. Flash,—F. Sanmaniatelli,—Joseph Santini,—Emile Lemm,—Armand Mercier, D. M. P.,—E. L'Estrade, D. M. P.,—Stephen Gay,—Alph. Canonge,—Alph. Cazabat,—Prof. Percival,—H. H. Hall,—E. D. White,—F. Edgar LeBeau,—Julien Michel,—Jérôme Meunier,—J. Oriol,—L. de Montluzin,—Louis Blache, D. M. P.,—Adolphe Calongne,—Jules Lavergne,—Levat & Barrès,—J. E. Livaudais,—O. Musard, D. M. P.,—A. M. Dugué,—Hy. Vanderlinden,—Aristide Gérard,—L. A. Burthe,—Hy. Chapotin,—Fred. Lanfranchi,—Octave Morel,—Cha. Bleson,—M. Marigny,—G. Lecoq Turgeau,—Cha. Fitz,—H. Kane,—L. E. Marchand,—F. Limet.

Librairie Cosmopolitaine.—Nous recevons de M. A. Simon, de cette Librairie, Passage de la Bourse No. 94, l'Indépendance Belge et le Peuple Belge du 20 septembre. M. Simon reçoit des souscriptions pour toutes publications périodiques.

Collége commercial de Dolbear.—L'attention des parents qui désirent donner à leurs fils une éducation commerciale pratique, est appelée sur l'annonce relative au Collége Commercial de Dolbear, situé maintenant rue du Canal Nos. 164 et 166. L'annonce est claire et explicite sur les avantages que l'institution présente.

Aux 100,000 paletots.—Nous avons dit d'où provient l'immense assortiment d'habits que M. Michel Lion, Nos. 197 et 199, rue Vieille-Levée, en face du Marché à la Viande, a mis en vente. Il provient de cargaisons de steamers échoués tout récemment et achetés des Compagnies d'assurance. Un capital immense a été employé à cela et comme il faut qu'il rentre vite, il est certain que quantité d'articles de tout genre seront vendus à très bon marché. Nous recommandons particulièrement aux acheteurs les chemises pour pompiers. Ces chemises, qui viennent du Hâvre, sont imperméables et de qualité supérieure.

Etre bien coiffé et à un bon marché fabuleux, voilà un problème dont la solution se trouve à la chapellerie Robt. E. Lee! Il est impossible de battre le magasin du Robt. E. Lee, coin Royale et St-Louis, pour la qualité, la coupe, le fini et le bon marché de ses chapeaux de tout genre.

☞ Nous sommes heureux d'apprendre que notre estimable concitoyen M. B. T. Walsh, de la rue du Canal, No. 110, vient de revenir en parfaite santé d'une excursion qu'il a faite pendant l'été. Il a mis son voyage à profit pour choisir dans les meilleures fabriques, un vaste assortiment d'articles de lingerie pour messieurs et de vêtements confectionnés pour jeunes garçons, pour la saison d'automne et celle de l'hiver.

☞ Au moment de la chûte des feuilles, époque redoutable pour les personnes atteintes d'affections de poitrine, nous ne saurions trop recommander l'usage d'un remède qui s'est montré très souvent efficace: c'est le BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS de Laplace qui se vend dans la pharmacie de Laplace, 28 rue des Champs-Elysées, et dans les bonnes pharmacies.

☞ La maison Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, 121 et 123, fabrique des sirops de fruits de toute espèce avec des matières premières d'excellente qualité.

Conserver la santé!—cela vaut cent fois mieux que d'avoir à la rétablir. Or, pour conserver cette santé que l'on peut, à bon droit, considérer comme le plus précieux des biens, il n'est pas de plus sûr moyen que l'usage des Wahata Guaco Bitters.

☞ Voulez-vous des Bottes-Impératrice Moscovite, Hortensia, Marie-Antoinette et Camargo? Allez au No 65, rue Ste-Anne.

☞ Les amers Peychaud se vendent au dépôt général, à la pharmacie de MM. Montéguet & Cie, au coin des rues de Chartres et Bienville. On en trouve dans les principaux cafés et restaurants.

☞ Le prix du Bitter des Familles "Tonic Aromatic," en vente chez E. Montense & Cie, coin Chartres et Bienville [illegible], a été réduit. La douzaine, $6 50; la bouteille, 75 cents.

Il y a une avalanche de chapeaux de nouvelle mode au Robt. E. Lee, au coin des rues St-Louis et Royale.

La Souscription pour le Comité Vendômois.—La lettre suivante a été reçue par le vice-président du Comité de Secours pour les victimes de la guerre en France:

Comité National Vendômois pour réparer les désastres de la guerre.

Vendôme, le 20 septembre 1871.
A Monsieur Félix Limet, vice-président, etc.

Cher Monsieur,

J'ai reçu hier votre bonne lettre du 30 août et le journal qui l'accompagnait ainsi que le résultat du compte de votre Comité.

Le Comité Vendômois et son président en particulier, nous vous sommes extrêmement reconnaissants de l'offrande que vous nous avez envoyée et du chaleureux appel que vous avez publié dans l'Abeille de la Nouvelle-Orléans. Je vous accuse donc réception par la présente de votre traite de 1,588 fr. et en attendant une adresse signée des donateurs que j'aurai l'honneur de vous faire passer après nos distributions, je me fais l'interprète de notre Comité Vendômois pour vous prier d'agréer tous nos remercîments. Nous espérons que la souscription que vous voulez bien provoquer sera suivie d'un bon effet et que vous pourrez nous faire de nouveaux envois.

Ils seront, je vous assure, bien employés; car, aux approches de l'hiver, les tristes conséquences de la guerre se révèlent par des misères de plus en plus grandes. Veuillez, cher monsieur, être l'interprète de notre Comité auprès de celui de la Nouvelle-Orléans et remercier chaudement nos frères d'Amérique de leur bonne sympathie. Nous serions bien heureux d'être un jour à même de leur donner des preuves de notre reconnaissance.

Recevez, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments de haute considération.
Votre tout dévoué,
A. de Rochambeau.

☞ Le prix du Bitter des Familles "TONIC AROMATIC," en vente chez E. Montense & Cie., coin Chartres et Bienville et dans toutes les groceries, confiseries et pharmacies, a été réduit. La douzaine, $6 50; la bouteille, 75 cents.

Avis pour les expéditeurs et les passagers du Texas.—Levée de la quarantaine.—Le steamer Josephine partira de Brashear City à l'arrivée du train du chemin de fer du Texas et de la Louisiane, de Morgan, de 8 heures du matin, dimanche, 8 octobre, et mardi, 10 octobre.

Le steamer City of Norfolk, le lundi, 9 octobre, et le jeudi, 12 oct.

Fret.—Le steamer Austin recevra le fret de Galveston seulement et partira directement le mardi, 10 octobre, à 6 heures du matin.

Le steamer Clinton recevra le fret d'Indianola seulement.

Les expéditeurs voudront bien avoir leurs bills de connaissements signés à temps.

☞ Où trouve-t-on un assortiment varié de candis de toute espèce? A la grande fabrique de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, Nos 121 et 123.

☞ Voulez-vous, messieurs, être bien chaussés et être à l'aise? Allez chercher une paire de Congress parisiens en chevreau, au No 65, rue Ste-Anne.

☞ Le prix du Bitter des Familles "TONIC AROMATIC," en vente chez E. Montense & Cie, coin Chartres et Bienville et dans toutes les groceries, confiseries et pharmacies, a été réduit. La douzaine, $6 50; la bouteille, 75 cents.

☞ Assessments No. 69, 70, 71 et 72. Voyez la colonne des notices officielles.—Mort de H. J. Gildermeister—Gardner Bancks.—Samuel Wolff et B. W. Westendorf; payable au bureau de la Société Louisianaise d'assistance et de bienfaisance mutuelle et d'assurance sur la vie, rue Carondelet, No. 190.

CHRONIQUE LOCALE.

Affaires de quarantaine.—Le Bureau de Santé de la Nlle-Orléans a demandé au gouverneur que la quarantaine établie en mai contre les ports des Antilles, du Mexique et de l'Amérique du Sud fût levée à partir du 15 du courant. Le Picayune a reçu ce qui suit à propos de la quarantaine de Galveston:

Galveston, vendredi, 6 oct.

Le maire Sommerville et le Dr. Peete, notre officier de santé, ont télégraphié au gouverneur Davis pour lui demander de lever la quarantaine. Tout dépendra de la réponse du gouverneur. Cette affaire peut souffrir quelque retard, attendu que les fils télégraphiques ont été coupés entre Brenham et Austin.

Le magasin de M. C. L. Lebaron, à Pensacola, à MM. John C. Rogers & Co., en date d'hier, annonce que la quarantaine de ce port contre les navires venant de la Nouvelle-Orléans a été levée.

Rapport sur la fièvre jaune à la Nlle-Orléans.—Nous voyons dans le rapport que le maire Flanders a adressé au gouverneur Davis, du Texas, qu'il y a eu à la Nlle-Orléans, du 26 juin, 37 cas de fièvre jaune et 16 décès. Mais beaucoup de ces cas étaient douteux, et aucun nouveau cas n'a été signalé depuis le 28 septembre, c'est-à-dire depuis 10 jours. Les deux malades qui restaient en traitement sont entrés en convalescence.

Le maire ajoute qu'à sa connaissance il n'y a jamais eu d'année où les cas de fièvre jaune sporadique [illegible] aussi nombreux. Il regarde donc la ville comme ayant échappé à tout danger de fièvre jaune. C'est ce rapport qui a déterminé le gouverneur Davis à faire lever la quarantaine de Galveston.

Affaire Gaines.—Les dernières plaidoiries dans cette affaire ont été remises au 16 du courant, et le juge Collins rendra probablement sa décision avant la fin de la semaine.

Cérémonies et Célébrations.—Une grande cérémonie à la nouvelle église de St-Joseph, qui est en voie de construction, au coin des rues Commune et Derbigny; la célébration du 25me anniversaire de l'Association de Bienfaisance Portugaise Lusitanienne et la célébration par la Société Italienne (Tiro al Bersaglio) de la découverte de l'Amérique, auront lieu aujourd'hui. Le Père Ryan fera le sermon à l'église St-Joseph.

Nouvelles.—John Cooney, accusé de s'être parjuré pour avoir déclaré, devant la Première Cour de District, que P. Van Kirk était de ceux des agents de police qui avaient battu Martin Lang avec leurs bâtons, quand il était leur prisonnier, a été renvoyé par le recorder Magothar, qui a décidé, après une pleine investigation, que le parjure n'était pas prouvé.

Une montre de valeur et une paire de lunettes d'argent ont été enlevées par des coquins qui se sont introduits, hier matin, vers 1 heure, chez M. H. Nivette, rue Montégut, No 193.

Samuel Scott, coulœur, pour avoir donné un soufflet à un petit garçon nommé R. P. Wash, qu'il avait appelé nègre, a été condamné à payer une amende de $25 et à défaut de paiement, à passer 30 jours en prison.

Le procès des frères Boyd et de R. N. Pasteur, pour le meurtre de Samuel Rayney, est fixé pour demain, lundi.

☞ Les acheteurs de la campagne et de la ville trouveront, au plus bas prix du marché, tous les articles se rattachant au commerce de confiserie, chez Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, Nos 121 et 123.

☞ Les amers étant d'un usage presque quotidien pour un grand nombre de personnes, nous recommandons à celles qui ne connaissent pas encore les Amers Peychaud d'en faire l'essai.

Les acheteurs de la campagne feront bien d'aller visiter l'immense assortiment de chapeaux du magasin Robt. E. Lee. Impossible de trouver une plus grande variété ni des prix plus modérés!

☞ Voulez-vous être garanti contre l'humidité? Allez 65, rue Ste-Anne, et demandez des souliers marqués à l'huile.

☞ Comme préventifs de fièvres d'été et d'automne, les Amers Peychaud peuvent soutenir la comparaison avec toutes les autres préparations de ce genre.

Questions d'Hygiène.—Des autorités compétentes du monde médical conseillent l'usage quotidien des célèbres Wahata Guaco Bitters. Ces bitters, qui constituent une boisson des plus agréables, sont le meilleur auxiliaire de ceux qui veulent se conformer aux préceptes de l'Hygiène.

— On lit dans Réservoir Khéral: [illegible]

"A Torquay, [illegible]"

☞ Contre la débilité, [illegible] Amers Peychaud ont été employés avec succès [illegible]

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 7—[illegible]

Le navire England, de Québec pour Liverpool, a été abandonné en mer.

Paris, 7 oct—Victor Lefranc a été nommé ministre provisoire des finances pendant l'absence de M. Pouyer-Quertier qui est allé à Berlin pour ratifier le traité commercial.

Paris, 7 oct—La Cour de révision [illegible] la sentence de mort.

Les journaux [illegible] que le président Thiers prendra [illegible] mesures [illegible] conspirations bonapartistes.

L'agitation [illegible]

Madrid, 7—Le ministre d'Etat a télégraphié au capitaine général de Cuba [illegible]

La cause de l'insurrection est l'établissement d'une douane maritime sur la côte.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 7—Le traité postal avec l'Empire Allemand a été signé aujourd'hui.

Washington, 7—Compte-rendu des dernières 24 heures. L'aire de basse pression des lacs supérieurs au Texas s'est étendue lentement vers le Sud-Est et se trouve maintenant entre l'Ohio et les montagnes Bleues. La pression a commencé sur la côte atlantique avec un temps brumeux dans les Etats du Sud et du centre. La pluie a continué sur l'Est atlantique pendant la nuit mais elle est suivie maintenant par un temps plus clair et nuageux et qui s'éclaircit. [illegible]

Probabilités—[illegible]

NOUVELLES DIVERSES.

Hayti, 23 sept—La récolte de café est abondante.

Cabral et son état-major, après avoir failli être pris, ont été refoulés sur la frontière haytienne. Cabral après avoir réorganisé ses forces a forcé Baez à reculer. Baez a fait fusiller ses prisonniers.

Les troubles continuent à Venezuela.

New York, 7—Julius Steinman qui tient un salon de bière, a tué sa femme et s'est pendu lui-même après.

Milwaukie, 7—La conflagration continue plus forte que jamais. 30 hommes ont été brûlés près de Pensaukee et la ville est réduite en cendres.

San Francisco, 7 oct—Le steamer Arizona est arrivé de Chine avec 1751 tonneaux de thé, de la soie et d'autres marchandises pour New York, St-Louis et Chicago, comprenant 24,806 colis.

Chattanooga, 2 oct—Jno D. Lone, du Bureau des Commissaires Indiens et le colonel Cox, du département de l'intérieur avec trois chars remplis d'Indiens Cherokees de la Caroline du Nord ont passé par ici hier soir, en route pour le territoire indien. Beaucoup d'autres suivront bientôt.

Galveston, 7—Les retours d'élection suivants ont été reçus: Dans le premier district, les comtés qui suivent donnent des majorités: Liberty 60, Hardin 65, [illegible] Robertson 261, Limestone 1013, McLennan 339.

Le général Clark a les majorités suivantes: Washington 167, Walker 128.

[illegible] Travis 154, Bexar 67, John Hancock, démocrate, a reçu les majorités dans les comtés suivants: Collin 66, Bastrop 153, Hays 161, Fayette 403, Guadeloupe 170.

Wilson 10, Calhoun 26, Refugio [illegible]. Atascosa et Bandera sont unanimes pour Hancock.

On n'a pas de nouvelles du second district.

Jefferson, 7 oct.—Le comté de Marion, Texas, donne à Bryant, républicain, une majorité de 349; le comté de Cass donne à Conner, démocrate, une majorité de 48. Pas de nouvelles des autres comtés.

Baltimore, 7—Le comité de cinq évêques, nommé par la chambre des évêques, a fait un long rapport [illegible]

(Dépêches d'hier soir.)

Constantinople, 7 oct—La marche du choléra a été arrêtée et l'on ne craint pas beaucoup maintenant que le fléau devienne épidémique.

Madrid, 8 oct—Partout, en Espagne, les démocrates font des démonstrations pour Zorilla. 28 gouverneurs de provinces ont offert leurs démissions.

Mexico, 2 oct—Juarez a été installé hier comme président, au milieu d'une grande excitation. On n'a fait encore aucune démonstration révolutionnaire. Le message de Juarez a été conciliant, mais ferme.

Matamoras, 2 oct—Une autre grande révolution a éclaté dans l'Etat de Nuevo Leon. Tous les officiers d'Etat sont ligués contre Juarez. On croit que le mouvement sera secondé par les Etats voisins.

Les négociants ici et sur la côte sont très inquiets à propos de l'avenir. On fait de grands préparatifs à Matamoras pour la défense de la ville.

Chicago, 7 oct—Les bois et les prairies brûlent en ce moment, partout dans le Michigan, l'Illinois, le Wisconsin et Iowa. Une forte pluie pourrait seule mettre un terme à ces conflagrations. [illegible]

Washington, 8—[illegible]

[illegible]

GEO. McGIBBON & Co., 141 … Rue du Canal … 143.
MARCHANDISES SÈCHES. Soieries Noires. [illegible]

Société de Bienfaisance Mutuelle des Pélicans. [illegible]

$50,000 DE PRIME. LA CINQUIÈME GRANDE FOIRE D'ETAT — DE LA — Société de la Foire Industrielle et Agricole DE LA LOUISIANE, AUX FAIR GROUNDS. [illegible]

THEODOR DANNIGER & SON, RUE DU CANAL. [illegible]

MARCHANDISES SÈCHES. Articles de ménage. J. LEVOIS & JAMISON, Au No 126 de la rue du Canal. [illegible] Etoffes de blanc. J. LEVOIS & JAMISON, No 126 de la rue du Canal. [illegible]

GRAND [illegible] de Marchandises Sèches. PEPIN & TURCOTTE, 162 … RUE DU CANAL … 162. [illegible]

Draps, Casimirs et Tweeds. J. LEVOIS & JAMISON, Au No 126 de la rue du Canal. [illegible]

ROBT. E. LEE'S, Coin Royal and St-Louis. [illegible]

ENTREPOT DE TAPIS. A. BROUSSEAU & CO. [illegible]

Au Gagne Petit, Angle des rues St-Pierre et Royale. P. ISRAEL. [illegible]

Cloth Strip Bristles patentées. [illegible]

PIANOS ET ORGUES. [illegible] PIANOS CARRÉS DE STEINWAY. [illegible] Louis Grunewald, MARCHAND DE PIANOS, Au No 129, rue du Canal.

Articles de Deuil. M. HERMAN & CO. [illegible]

Nouveau Magasin! MARCHANDISES NOUVELLES! PRIX NOUVEAUX!!! JOHN GEORGE WAGNER. [illegible] J. G. WAGNER.

Une Piastre! Pour un grand Cadre ovale De 8-10. [illegible]

Nouvelle Machine à coudre PERFECTIONNEE DE SINGER A L'USAGE DES FAMILLES. Plus de $650,000 employées journellement. La plus parfaite machine à l'usage des familles. [illegible]

Sociedade Portugueza de Beneficencia Lusitana. Celebração do Vigesimo Quinto Aniversario. [illegible] JOSÉ T. ABANTES, Presidente. Nova-Orléans, 5 de outubro de 1871.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CLASSIQUE. [illegible] J. G. WAGNER.

Avis au Public. [illegible]
Demande de Monteurs de Bottes et de Souliers. [illegible]
Nourrice. [illegible]
Demande. [illegible] ABEL MANGIN, 73, rue Ste-Anne.
Changement de Domicile. [illegible]
Demande de Couturières. [illegible] W. DAUPHIN.
Demande de Tapissiers. [illegible]
Ouvriers Tailleurs. [illegible] O. COUTEUX.
Avis. [illegible]
Réouverture de l'Hôtel d'Orléans. [illegible]
Aux Jardiniers. [illegible]
A louer. [illegible]
A Louer. [illegible]
A Louer. [illegible]
Maison à louer. [illegible] T. DANZIGER & SON.

GRANDE OUVERTURE DE SOIERIES AU MAGASIN DE F. G. & C. W. BARRIÈRE, 162…Rue du Canal…162. [illegible]

Ilet de Terre à vendre. [illegible] LAFITTE DUFILHO & CO.
A VENDRE, Pour Cause de Départ. [illegible]

Entrepôt de Tapis et de Toiles Cirées. ELKIN & CO., 168 … RUE DU CANAL. [illegible]

Aux Contribuables. JOHN T. DUFOUR, PASSAGE DE LA BOURSE. [illegible]

Propositions. [illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS, 121 et 123, rue Vieille-Levée. L'UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD. RUE VIEILLE-LEVÉE. [illegible]

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Sirops de Fruits: Fraises, Framboises, Mûre, Groseille, Limon, Orange, Ananas, Orgeat, Gingembre, Nectar, Crême, Banane, Vanille, Rose, Salsepareille, Naturel, Mead, Vinaigre. NORMAN & REISS.

AUX CENT MILLE PALETOTS. Grande Vente de Marchandises Sauvées des derniers désastres Maritimes. MICHEL LION, 197 & 199, Vieille-Levée, en face du marché à la viande. [illegible]

HEBERT & Cie., RUE DE CHARTRES. LIBRAIRIE FRANÇAISE. Papeterie, Articles de Bureaux. UN IMMENSE ASSORTIMENT DE Papiers peints en tous genres, A PRIX RÉDUITS. [illegible]

CHAUX A SUCRE. Un article de première qualité, que nous fabriquons nous-mêmes. [illegible]

Nouveautés Françaises. [illegible] A. BECHET.

Attention! Attention! Magasin Ste-Anne AU DRAPEAU ROUGE! [illegible]

Avis. [illegible] JULES MARTIN.

LIQUIDATION. [illegible]

IMPRIMERIE PELICAN, 112 ET 114 RUE POYDRAS 112 ET 114. [illegible]

LE MAGASIN DE LAINAGE DE PETER, Établi en 1854. [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. [illegible]

TEXAS. Ligne Morgan des Steamers de la Malle des E.-U. [illegible] CHAS. A. WHITNEY & CO.

Sucres, Mélasses et Sirops. [illegible] A. THOMSON & Co.

CHAUDIERES A SUCRE De Manufacture Anglaise. [illegible]

BEN O'CONNELL, COURTIER DE SUCRE ET MÉLASSE. [illegible]

BI-SULFITE DE CHAUX De Bonnabel. [illegible] H. BONNABEL.

A Louer. [illegible]
Changement de domicile. [illegible]
Transfert de Cabinet. [illegible]
250 Barriques [illegible]

CAZAUX & VERGNOLE, IMPORTATEURS, VINS, LIQUEURS, &c., FABRICANTS DE SIROPS. [illegible]

Une nouvelle Méthode Musicale. [illegible]

CANNES A SUCRE ET BOIS DE CORDE. [illegible]

Avis. [illegible]
AVIS. [illegible]
Avances libérales. [illegible]